



METOO, BURN OUT, SOUFFRANCE AU TRAVAIL DES ÉQUIPES MÉDICALES : ET MAINTENANT, QUE FAIT-ON ?

Ref. J1561

5ÈME JOURNÉE NATIONALE DÉDIÉE AUX RH MÉDICALES

Mardi 17 Juin 2025, Paris
de 9h à 17h

OBJECTIFS

Face à une situation difficile ou pour la prévenir, quelle est la responsabilité des managers et quels outils peuvent-ils utiliser ?

- A l'échelle du service, du pôle (Chef de service, Chef de pôle)
- A l'échelle de l'établissement (PCME, Directeurs)
- A l'échelon national (CNG, Conseil de l'Ordre)

Une journée d'échanges et de réflexion avec des témoignages, des retours d'expérience hospitaliers et la présentation d'un dispositif innovant d'un grand groupe d'intérêt public.

CONTACTS

Martine CAPPE

Responsable de l'offre RH médicale
martine.cappe@cneh.fr

Karin MASINI

Consultante Stratégie Management
karin.masini@cneh.fr

5^e Journée nationale des RH médicales (Réf. J1561) MeToo, Burn out, souffrance au travail des équipes médicales



RENSEIGNEMENTS, INSCRIPTIONS :

- sur le site www.cneh.fr
- Christelle TARDJO, Assistante de formation – christelle.tardjo@cneh.fr / 01 41 17 15 04

Formation accessible aux publics en situation de handicap
Référénte Handicap CNEH : sylvie.liot@cneh.fr - 01 41 17 15 76

Le mardi 17 juin 2025 de 9h à 17h

Paris intramuros, prochainement communiqué

Tarifs (nets de taxe) : Adhérents : 700 € Non-adhérents : 750 €

déjeuner inclus

Facturation sur Chorus Pro* : SIRET de l'établissement (14 chiffres)

Code Service Chorus (SE) Numéro d'Engagement Juridique (EJ)

Établissement*

Raison sociale.

Adresse
.....

CP Ville

Responsable de formation*

Nom Prénom

Fonction Service

Tél E-mail

Participant*

Nom Prénom

Fonction Service

Tél E-mail

Participant*

Nom Prénom

Fonction Service

Tél E-mail

Nous collectons des données personnelles vous concernant. Elles sont utilisées par le CNEH pour : les attestations de présence en formation/les prises en charges financières, envoyées aux financeurs ou employeurs le cas échéant, ces données sont conservées 2 ans - puis détruites après règlement de la facture. Le suivi de formation (évaluations, validation des compétences) est tracé dans nos logiciels métiers et conservées 5 ans après la formation. Toutes ces données sont utilisées à des fins professionnelles et pour le bon suivi de la formation, elles ne sont en aucun cas cédées à des tiers à des fins commerciales. Le responsable de traitement au CNEH est la DRH par délégation du Directeur Général. Le Délégué à la protection des données personnelles peut être contacté au siège du CNEH - 3 rue Danton - 92240 Malakoff - RH@cneh.fr. Conformément au règlement général sur la protection des données personnelles (règlement UE n° 2016/679 du 27 avril 2016), vous disposez d'un droit d'accès, de rectification, de suppression, d'opposition pour motif légitime, de limitation et de portabilité aux données qui vous concernent que vous pouvez exercer en adressant un mail à RH@cneh.fr. Vous pouvez également introduire une réclamation auprès de la Commission Nationale de l'Informatique et des Libertés (CNIL).

* Tous les champs sont obligatoires

Date Signature et cachet

Accord du directeur de l'établissement pour la prise en charge financière au titre de la formation ou accord du participant pour la prise en charge financière en cas d'autofinancement.